

Le Collectif Chinonais Environnement distribue des livrets "zéro déchet, zéro gaspillage" aux membres du bureau du SMICTOM

Avec l'accord du Président du SMICTOM du Chinonais Philippe Massard, maire de la Chapelle-aux-Naux, et avec l'appui de Stéphanie deJonckeere, cadre du SMICTOM, deux personnes du Collectif Chinonais Environnement, ont distribué lors de la réunion du bureau du SMICTOM du 22 juin, des livrets pour un scénario "zéro déchet, zéro gaspillage". Le livret a été rédigé par l'association indépendante Zero Waste France, anciennement CNIID (Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets). Le Collectif Chinonais Environnement a élaboré une fiche de propositions d'actions jointe au livret. Ce livret présente aux élus, aux citoyens, aux dirigeants d'entreprises, les enjeux environnementaux, sanitaires et économiques liés à la gestion des déchets; après avoir rappelé pourquoi il est nécessaire de réduire nos déchets, il propose des méthodes à mettre en oeuvre, et un programme d'actions pour des élus. Entre autres solutions, la séparation des déchets organiques permet de réduire le poids de la poubelle d'environ 30%, tout en produisant du compost. En plus du recyclage déjà largement mis en oeuvre par les déchetteries du SMICTOM, la réparation et la réutilisation redonnent une nouvelle vie à des matériels au lieu de les jeter. La suppression des suremballages, la vente en vrac, la mise en place de consignes pour les bouteilles, la mise en place de composteurs collectifs et de plateformes de compostage (comme à La-Roche-sur-Yon) sont des sources de réduction des déchets. Bien d'autres pistes sont proposées pour réduire les déchets, et donc diminuer les coûts pour la collectivité et par voie de conséquence pour les habitants comme la tarification incitative.

Ainsi, des communes ont déjà réussi des réductions importantes de déchets et des coûts correspondants: par exemple, Capannori, en Italie, a réduit de 82% ses déchets, pour arriver à 50kg/an et par habitant, Manspach, en Alsace est descendu à 76kg/an et par habitant. Dans la zone du SMICTOM, le chiffre dépasse les 200kg/an et par habitant. On voit donc que le bureau du SMICTOM a un rôle important à jouer en proposant les orientations nécessaires pour un ambitieux programme de réduction des déchets.

Au delà du SMICTOM, le Collectif Chinonais Environnement encourage chaque habitant à devenir acteur dans ce domaine : par exemple, en achetant de façon responsable des produits en vrac, sans suremballage, en apportant ses contenants (boîtes) lorsqu'il fait son marché, en refusant les sacs plastiques, en compostant chez lui, il passe de consommateur à "consom'acteur" et participe à la réduction des déchets. Chacun peut ainsi agir à son niveau pour préserver les ressources de la planète, en contribuant à la diminution des coûts de traitement des déchets.

Collectif Chinonais Environnement
chinonenvironnement@pnyka.fr